

Le mot du Maire,



Chers Devrai-Gondranières et Devrai-Gondraniers.

En ce début d'année 2023, notre cérémonie des vœux du maire a eu lieu le 6 janvier, après deux années d'interruption, ce moment convivial d'échange est rétabli définitivement souhaitons-le.

Au cours de la soirée, nous avons abordé comme d'habitude la vie communale, le fonctionnement des associations, les travaux et les projets. La restauration de la salle polyvalente est le projet phare du mandat. Nous sommes dans un contexte économique difficile, les investissements importants doivent être abordés avec prudence. Notre très faible endettement, nos fonds propres et les différentes aides doivent nous permettre de conduire ce projet à son terme dans de bonnes conditions.

Autre sujet d'actualité : notre alimentation en électricité, voilà un sujet qui interpelle. Nous produisons une électricité majoritairement décarbonée ayant un coût de production correct. Nous étions exportateurs de cette énergie. Aujourd'hui on nous promet des augmentations significatives et d'éventuelles ruptures dans la fourniture de ce bien indispensable.

Cette situation, nous la devons à qui ? À l'Ukraine, à l'Europe, à quoi d'autre ?

Nous sommes contraints d'accepter cette situation. La municipalité est en contact avec la préfecture qui nous informera de la conduite à tenir en cas de coupure (appelée délestage).

Nous serons informés d'une éventuelle coupure 3 jours avant (J-3) et la coupure définitive sera confirmée 1 jour + 3 heures avant (J-1 + 3h). Elle durera 2h au maximum, elle aura lieu dans des créneaux horaires de forte consommation, le matin ou en fin d'après-midi.

Nous demandons à tous ceux qui le peuvent de se connecter sur l'application Ecowatt sur PC ou téléphones portables. Cette application donne en temps réel la prévision des coupures.

D'autre part, des personnes peuvent avoir besoin de l'électricité pour leur santé : assistance respiratoire par exemple, une coupure de deux heures peut présenter pour celles-ci un problème.

Ces personnes sont priées de se manifester auprès de la mairie très rapidement. Un message d'information à ce sujet est joint à cet Echo.

Je ne veux pas clore ces quelques lignes sans une note d'optimisme. Les informations remontant en Mairie sur la qualité de vie à Verel Pragondran sont positives. Pour la majorité des habitants, la vie dans notre commune est agréable, œuvrons tous pour la maintenir ainsi.

La municipalité, les employés communaux et les associations souhaitent à tous une très bonne année 2023

Le Maire,
Jean-Pierre COENDOZ

A méditer

La vie c'est comme une bicyclette,



il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

Albert Einstein

Mathématicien, physicien, scientifique
1879/1955



Travaux

Cette année 2022 n'a pas vu, à Verel Pragondran, des travaux importants.

Seul chantier significatif : le renforcement du merlon de protection du village suite à l'éboulement du 16 mars.

Travaux en cours ou à venir

Restauration de l'intérieur de l'église :



Les subventions demandées auprès du Département, de la Région et de l'État se sont concrétisées. Les consultations des entreprises pour la reprise des enduits dégradés par l'humidité pendant des années, le traitement des boiseries elles aussi attaquées par l'humidité et des parasites ont été faites, les devis reçus.

Le choix des entreprises à retenir pour ces travaux sera fait dans les semaines qui viennent.

Restauration de la salle polyvalente

La phase Avant-Projet Définitif (APD) est terminée, au cours de cette phase, les choix techniques ont été faits, le permis de construire a été déposé.

Les demandes de subventions sont en cours, certaines, venant du département sont déjà obtenues.

Les autres sources de subventions pour lesquelles les dossiers de demande sont réalisés ou en cours de réalisation sont les suivantes :

- le département pour d'autres subventions que celles déjà obtenues,
- la Région,
- l'État,
- L'Europe,
- Le Syndicat de distribution d'électricité de la Savoie (SDES),
- Grand Chambéry



Les résultats de ces demandes devraient être connus mi 2023, les travaux pourraient débuter à l'automne 2023.

En janvier, c'est la galette !!!

La Galette Des Rois

Il existe différentes sortes de galettes des rois selon les régions de France ; cependant, toutes partagent 2 points communs : une fève et une couronne.

Selon la coutume, on tire les rois le premier week-end de l'année, toutefois aujourd'hui la galette est mangée durant tout le mois de janvier.

Ainsi chacun garde une chance de devenir à son tour Roi ou Reine !

Un peu d'histoire

D'origine romaine, la galette des rois tire son origine des saturnales : des fêtes qui duraient sept jours, et qui célébraient le solstice d'hiver.

A cette occasion, des fêtes païennes rassemblaient les habitants qui consommaient une galette des rois, alors désignée comme un gâteau de forme ronde.

Les Romains désignaient un esclave comme « roi d'un jour ». Le roi d'un jour disposait du pouvoir d'exaucer tous ses désirs pendant la journée (comme donner des ordres à son maître) avant d'être mis à mort, ou plus probablement de retourner à sa vie servile.

L'usage commande de partager la galette en autant de parts que de convives, plus une.

Au Moyen Age, la part supplémentaire, appelée « part du Bon Dieu », « part de la Vierge » ou « part du pauvre » est destinée au premier qui se présentera au logis.

La tradition veut que le ou la plus jeune présent (e) se mette sous la table et décide de la répartition équitable des parts entre les convives en annonçant leurs noms lorsqu'une part est coupée.

Janvier n'est pas terminé alors régalez vos papilles et fêtez les Rois et les Reines !!!



GALETTE DES ROIS

Le broyeur à votre disposition en 2023

Pour l'année 2023, il est mis à votre disposition, gratuitement, aux dates suivantes :

- jusqu'au 22 janvier 2023
- du 20 février au 5 mars 2023
- du 3 avril au 16 avril 2023
- du 15 mai au 28 mai 2023
- du 26 juin au 9 juillet 2023
- du 7 août au 20 août 2023
- du 18 septembre au 1 octobre 2023
- du 30 octobre au 12 novembre 2023
- du 11 décembre au 24 décembre 2023



Il suffit de le réserver à la mairie en fournissant les documents suivants :

- la copie de votre carte d'identité,
- un justificatif de domicile,
- un chèque de caution de 1 000 € à l'ordre du Trésor Public,
- une attestation d'assurance responsabilité civile et dommages,
- il doit être rendu propre et avec le plein de carburant.

Il vous sera remis sur le parking de la mairie et des explications vous seront données pour son utilisation. Votre véhicule doit être équipé d'un crochet d'attelage pour vous permettre de tracter le broyeur qui est sur roues.

Rappel : L'utilisation du broyeur est soumise, comme tout autre travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires fixés par arrêté préfectoral car il est particulièrement bruyant :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Trail sur neige : La Fée Blanche le 25 février 2023

Tous les coureurs s'élanceront au départ du site nordique : une 1ère boucle direction l'alpin aura lieu, avec quelques surprises sur le chemin...

Puis retour au départ, et ça sera reparti mais cette fois-ci uniquement sur le domaine nordique ! D'abord sur la piste bleue, puis la piste verte, un petit passage hors-piste et enfin direction la piste noire "les fées" avant de revenir sous la ligne d'arrivée, avec une haie de flambeaux !



Cadeau offert aux 200 premiers inscrits !

Au total c'est :

- 10 km
- 270 m de D+



Inscriptions sur L-chrono.com : https://inscriptions-l-chrono.com/traillafeeblanche2023/select_competition

Dans une démarche écologique, merci d'amener chacun votre gobelet réutilisable

Organisé par Les Aillons Margérial, en partenariat avec Bauges Montagne Sport.

Le Tour du Monde au Manège : 3 et 4 mars 2023

Le temps d'un week-end, Chambéry adopte les couleurs du monde entier grâce au Tour du Monde au Manège.

L'événement étudiant à ne pas rater !

Pour ce rassemblement exceptionnel, ce sont les étudiants internationaux qui sont invités à présenter leur culture et leurs traditions au grand public chambérien à travers un salon interculturel animé et festif.

Tous les renseignements sur : www.tourdumonde-chambery.fr



Informations diverses

Recensement 2023



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par Internet
le-recensement-et-moi.fr



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

Le recensement de notre commune aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux 2 agents recenseurs



Mlle Marion AGNELET aura en charge la partie basse de la commune, du départ de la Route du Nivolet jusqu'au dessus de la Mairie.

Mr Boris MADELON aura en charge le haut de la commune, depuis le croisement de la Route du Nivolet et du Chemin de Grand-Champ jusqu'à Pragondran.

Merci de votre participation.



C'est à vous

Bonjour, je me présente, Vincent LEGRIS, en couple et père de famille avec 2 enfants sur le Clos Palatiers.



J'ai eu la chance pendant mon enfance de partager les joies du jardinage avec ma famille et de bénéficier de toutes les valeurs liées à la conception et l'entretien d'un potager, sans oublier la récolte et le partage des produits cueillis.

J'aimerais que mes enfants puissent découvrir cette activité, mais à ce jour, nous n'avons pas d'espace permettant de jardiner.

Alors, nous sommes prêts à louer un petit espace, si cela est possible, auprès d'un particulier vivant sur Verel Pragondran.

Nous sommes une famille avec des valeurs de simplicité, de sérieux, d'enthousiasme et de partage.

Si vous êtes sensibles à notre demande, je serai ravi de vous rencontrer.

Mes coordonnées sont les suivantes : 06 74 43 81 89 / mvlegris@hotmail.fr

Merci infiniment pour le temps que vous accorderez à cette lecture.

Vincent LEGRIS



Cérémonie du 11 Novembre 2022

La cérémonie commémorative du 11 Novembre 2022 a eu lieu place de la Mairie à 9h00.

Après la lecture du manifeste du Ministère des Anciens Combattants, le Maire, Jean-Pierre Coendoz, Christiane Bert, Présidente du Souvenir Français et les enfants ont déposé les gerbes de la Municipalité et du Souvenir Français au monument aux morts.



Merci aux personnes, dont Monsieur le Maire de Saint Alban Leysse, Michel Dien, de leur présence.

L'orchestre « Onde et Notes » de l'École de Musique de Bassens a interprété des extraits de musique traditionnelles des cérémonies patriotiques et La Marseillaise.

Après avoir remercié les porte-drapeaux pour leur présence, Monsieur le Maire a invité tout le monde à partager un café.



La déchetterie mobile

La déchetterie mobile est venue pour la deuxième fois s'installer dans notre commune sur le parking à l'entrée de Verel le samedi 8 octobre 2022 à 9 heures.

Vous êtes venus nombreux, malgré la pluie, pour profiter de cette opportunité : 36 passages (1272 kg récoltés).

Commencez à faire le tri chez vous.



En 2023,
la déchetterie mobile reviendra :

**le samedi 11 mars et
le vendredi 17 novembre**

**(amiante, gravats et
végétaux non acceptés).**

INFO sur le tri : des emballages et des papiers !

A partir du 1er janvier 2023, le tri des déchets se simplifie !

Ce qui change

Fini les doutes ! Aux traditionnels bouteilles, bidons, ou boîtes de conserves se rajoutent aujourd'hui tous les emballages en plastique : **pots de yaourt, de crème, barquettes alimentaires, films plastiques (type packs d'eau), tubes de dentifrice, emballages de charcuterie, compotes en gourde, sachets de chips ...**

A compter de cette date, une seule question à se poser :

mon déchet est-il un emballage plastique, cartonné, métallique ou un papier ?

➡ OUI, je le mets dans mon bac jaune,

➡ NON, je le mets dans mon bac à ordures ménagères.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours déposer dans les bacs verts.



MADELEINE BRÈS, première femme médecin en France.



Madeleine Brès est la première femme française à suivre des études de médecine et à devenir docteur en 1875.

Elle a surmonté de nombreux obstacles pour pouvoir exercer et a ouvert la voie à d'autres femmes dans un milieu qui leur était jusqu'alors fermé.

Rien ne prédisposait Madeleine Brès à devenir la première Française médecin et pourtant...

1842

Naissance à Bouillargues (Gard)

Rien ne prédisposait Madeleine Brès à devenir la première Française médecin et pourtant...

Elle naît le 26 novembre 1842, sous le nom de Madeleine Gebelin, dans un milieu modeste à Bouillargues dans le Gard. Son père est charron, il fabrique et répare des véhicules à roues. Il travaille notamment pour les sœurs de l'hôpital de Nîmes.

Sa formation scientifique, elle commence à l'acquérir très jeune, vers l'âge de 8 ans, lors de son passage à l'hôpital de Nîmes, auprès des religieuses qui soignent les malades. Elle y apprend notamment à préparer quelques remèdes et cataplasmes.

Un ami de la famille le docteur Pleindroux, la voyant si zélée, si secourable, lui disait souvent : "Quelle infirmière tu ferais, mon enfant !" et il ajoutait plus tard : "**Quel dommage que tu ne puisses pas te faire médecin !**" »



Salle de malades

1868

Obtention des baccalauréats de lettres et de sciences.

Quelques années plus tard, sa famille déménage à Paris, puis à 15 ans, elle se marie avec un conducteur d'omnibus, Adrien Stéphane Brès, avec qui elle aura trois enfants.

À 21 ans, alors que son foyer fait face à des difficultés financières notamment et qu'elle cherche à s'assurer un avenir professionnel, elle décide de suivre des études de médecine pour enfin avoir la possibilité de vivre de sa passion.

Elle se présente alors au doyen de la Faculté de médecine de Paris, **Charles Adolphe Wurtz**, favorable à l'instruction des femmes, qui lui conseille avant toute chose d'obtenir son baccalauréat.

Malgré les difficultés, à une époque où les lycées de jeunes filles n'ont pas encore été créés et où elle doit avoir l'autorisation de son mari, elle parvient tout de même à devenir **bachelière en lettres et en sciences en 1868.**



Charles-Adolphe Wurtz

1875

Obtention de son doctorat de médecine

Elle commence comme stagiaire auprès du professeur Paul Broca (1824-1880), et devient rapidement interne avec un statut provisoire.

Cette accession rapide au rang d'interne est due à la guerre contre la Prusse et le départ pour le front de nombreux médecins, qu'il faut donc remplacer. Ce bref passage comme interne la pousse à continuer plus loin encore ses études et à passer le concours d'externat puis d'internat pour exercer dans les hôpitaux. Mais elle se voit refusée à ces deux concours en 1871 par le directeur des hôpitaux de l'assistance publique réfractaire à la présence des femmes en médecine et surtout dans les hôpitaux.

Elle devient pédiatre à son compte à Paris et parallèlement, elle commence une thèse auprès de Charles Adolphe Wurtz, le sujet porte sur l'allaitement des enfants.

Elle soutient son travail le 3 juin 1875, en obtenant une mention très bien et devient de fait la première femme française de l'histoire à obtenir un doctorat en médecine.



L'allaitement

Un peu d'histoire, suite...

En 1868, les femmes sont autorisées à étudier la médecine. Madeleine Brès et 3 autres femmes entrent à la Faculté de médecine de Paris à la rentrée scolaire 1868, Mary Corinna Putnam, Elisabeth Garrett, Catherine Gontcharov :



Mary Corinna Putnam
(américaine)



Elisabeth Garrett
(anglaise)



Catherine Gontcharoff
(russe)

Pour Catherine Gontcharoff ,
pas de photo trouvée, si vous
en avez :

f.gautin@verelpragondran.com

Merci !

1877

Publication de son ouvrage : *L'allaitement artificiel et le biberon.*

Ses pairs estiment qu'en tant que femme elle est plus à même de soigner les mères et les enfants.

Elle-même n'était pas contre cette idée, bien au contraire, puisqu'elle écrira :

« Je persiste à croire, pour mon compte, qu'elles (les femmes médecins) doivent s'en tenir à la spécialité des maladies des femmes et des enfants ».

Elle va ainsi se consacrer à la pédiatrie en ouvrant un cabinet privé à Paris.

Elle s'intéresse particulièrement aux questions liées à l'hygiène et rédige plusieurs ouvrages dont *L'Allaitement artificiel et le biberon*, publié en 1877.



Gravure du biberon Brès

1885

Fondation d'une crèche

En 1885, elle fonde une crèche, dans le quartier des Batignolles à Paris, où sont soignés et gardés gratuitement les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

En 1891, le ministre de l'Intérieur lui confie la mission d'aller étudier, en Suisse, l'organisation et le fonctionnement des crèches.

Elle sera par la suite chargée de donner des cours sur l'hygiène dans les différentes mairies de Paris.

Elle dirige le journal « Hygiène de la femme et de l'enfant » donne des conférences sur ce thème et travaille autour de l'organisation des crèches et des écoles maternelles.



Crèche

1921

Décès

Quel aplomb extraordinaire poussa cette jeune femme originaire du Languedoc à s'engager dans une voie, jusqu'à lors, strictement réservée aux hommes ?

La modestie de son milieu d'origine, son statut d'épouse et de mère, furent autant d'obstacles dans son parcours : soutenue par une poignée de protecteurs, elle le surmonta pour devenir la première femme française docteur en médecine.

Reconnue pour son œuvre dans le domaine de la puériculture, elle termine pourtant sa vie dans la misère et presque aveugle.

Plusieurs Maisons de Santé ou Ephad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) portent son nom.

Elle s'éteint le 30 novembre 1921 à Montrouge, dans les Hauts-de-Seine, à l'âge de 79 ans.



Madeleine Brès Gebelin
première femme
médecin française

La vie associative

Les coin des Barotiers

Cette année 2022 nous avons encore perdu un des plus anciens membres de l'association, Jacques FOISSY, qui nous a quittés subitement.

Toutes nos pensées à sa famille.



Cet automne, pour cause de sécheresse, nous avons effectué moins d'interventions que de coutume, malgré tout, de gros travaux de débroussaillage ont eu lieu autour des fours de Pragondran et de Verel.

Trois nouvelles recrues ont été accueillies dans le groupe des actifs, ce qui porte le nombre à 17, preuve que notre association intéresse les jeunes retraités, c'est de bon augure pour les années futures.

Bienvenue à eux !



Malgré le mauvais temps notre voyage du 1^{er} octobre s'est déroulé dans une super ambiance, là aussi de nouvelles personnes nous ont rejoints et le bus était complet.



Nous participerons à la Fête des Fours qui se déroule sur tout l'Arc Alpin de début octobre à fin novembre 2023.

Prévisions 2023 :

- ➡ le chemin des Chavannes devrait rouvrir rapidement,
- ➡ un guide des sentiers de la commune est en préparation.



Les dates à noter sur vos agendas :

Assemblée générale le 24 mars à 19 heures,
Vente de pain les 13 et 14 mai,
Une randonnée familiale courant juin.

Nous serons, bien sûr, partenaires de la fête du pain organisée par l'A2V.

La saison 2022 s'est terminée par un repas pris en commun à la salle du presbytère, avec la participation des conjoints qui nous avaient concocté de bons petits plats.

Je souhaite à toutes et tous une très belle année 2023.



Roland GIRARD-CARRABIN

La vie associative

La Gymnastique Volontaire

Nouvelles de la GV de Verel Pragondran, affiliée à la Fédération française de gymnastique volontaire depuis vraisemblablement les années 1980 (cf. les archives).



La reprise des cours a eu lieu le 21 septembre 2022 avec, à ce jour, 36 participants, chiffre rarement atteint ces dernières années. Une participation à peu près des 2/3 de l'effectif à chaque séance.

Le changement d'animateur n'a pas entravé le dynamisme du groupe et Ophélie a bien saisi l'atmosphère de ce dernier qui est empreint, entre autre, de convivialité et qui a plaisir à se retrouver chaque mercredi à 19h30.

Il est encore possible d'intégrer cette activité en se présentant le mercredi à 19h30 pour une séance découverte.

Rappelons que la Gymnastique Volontaire est très impliquée dans les manifestations de la commune, dans la mesure des capacités de chacun.

Merci à la municipalité qui met la salle à notre disposition.

Merci à Sandrine et Brigitte qui gèrent l'association.

Le dernier cours de l'année 2022 s'est terminé par un moment de convivialité.....

Bonne année 2023 à toutes et tous.



La Présidente,
Marie-Noelle Palix



La Paroisse



L'association paroissiale de Verel Pragondran s'est réunie le 10 décembre 2022 en présence du Père Bernard Dupraz.

Les travaux de l'église ont été évoqués.

Un équilibre devra être trouvé entre rénovation et protection du patrimoine.

Une réunion est prévue le mercredi 25 janvier 2023 avec le père Bernard Dupraz, le Maire Jean-Pierre Coendoz et l'ensemble des paroissiens pour parler des projets des travaux qui devraient intervenir courant 2023.



Bonne année 2023 à toutes et tous.

Madeleine Dupuy

La vie associative

La Bibliothèque municipale

Avec les permanences qui ont repris le 7 septembre 2022, la bibliothèque a été très animée pendant le trimestre écoulé.

Notre cœur d'activité : la lecture et les animations pour les enfants



Outre les traditionnelles **séances de lecture** pour les enfants et les **animations ludothèque mensuelles**, nous avons eu le plaisir de recevoir à nouveau la compagnie « **La Baraque à Plumes** », le mercredi 5 octobre, pour une animation ludique et pédagogique destinée aux enfants de 5 à 10 ans :

Le Carnet de Voyage d'Augustine Ventdebout.

Une guitare est appuyée sur son support, une valise entrouverte n'a pas encore livré le secret de son contenu, une douzaine d'enfants, et presque autant d'adultes, attendent le début du récit !

Augustine, l'héroïne et narratrice, a parcouru le monde en quête d'une terre inconnue à explorer pour devenir enfin célèbre.

Aujourd'hui, elle vient présenter le carnet de voyage « géant » ! de son incroyable découverte : le continent de plastique.



Le récit est ponctué d'échanges avec les enfants, de chansons, de la découverte d'objets en plastique évidemment, que l'on retrouve malheureusement dans la nature ! Mais, chemin faisant l'artiste sensibilise enfants et parents à l'invasion des océans et des mers par des déchets plastiques.

L'atelier s'achève sur quelques pistes pour limiter l'usage du plastique dans la vie courante.

La bibliothèque : un lieu d'échanges et d'information

Une bibliothèque aujourd'hui n'est plus seulement un assemblage de rayons silencieux chargés de livres plus ou moins poussiéreux. Elle peut devenir un endroit où l'on se rencontre, on échange, on s'informe, on apprend.

C'est ainsi qu'une ophtalmologiste – que nous remercions vivement - est venue nous faire bénévolement une communication sur la vue, à tous les âges de la vie : mise en place de la vue chez les jeunes enfants, surveillance et prévention, symptômes et pathologies à un âge plus avancé. Une vingtaine de personnes ont assisté à la présentation, qui a suscité beaucoup de questions et d'échanges.

Une soirée vivante et animée pour partager des connaissances ... et se rencontrer.

D'autres volontaires de la commune sont sûrement prêts à partager leurs talents et compétences.

C'est un appel à participation ! Faites-nous signe ...



Des nouveautés dans les rayons

Outre les nombreux dons de livres que nous recevons régulièrement, nous avons pu reprendre les achats et vous aurez le plaisir de trouver **des nouveautés** à emprunter :

- ◆ **Vivre vite**, de Brigitte Giraud, prix Goncourt 2022
- ◆ **Blanc**, de Sylvain Tesson,
- ◆ **Le Mage du Kremlin**, de Giuliano Da Empoli, un incontournable !
- ◆ **Quand tu écouteras cette chanson**, de Lola Lafon, un coup de coeur,
- ◆ Plusieurs ouvrages de **Annie Ernaud**, pour découvrir ou relire le prix Nobel de littérature 2022

Et **beaucoup de nouveautés pour les jeunes**, à repérer sur notre site.

La gestion du fonds va entrer dans l'ère numérique !

Le Conseil Municipal avait voté le budget nécessaire au printemps. A l'automne, nous sommes entrés dans le vif du sujet : **six personnes de l'équipe des bénévoles ont participé à trois journées de formation au logiciel** qui permettra de gérer avec facilité les prêts et retours des ouvrages. C'est un gros investissement en temps, qu'il faut saluer ! D'autant que le catalogage prend de longues heures en dehors des permanences. Nous espérons avoir terminé la saisie de la totalité du fonds pour la rentrée prochaine. D'ici là, nous utilisons encore les fiches papier.

Mais vous pouvez déjà visiter notre portail internet :

<https://bibliotheque-verel-pragondran.fr/>

Vous y retrouvez le catalogue en ligne, et, si vous êtes inscrit, vous pouvez réserver des ouvrages. Profitez des prochaines permanences pour venir vous inscrire et récupérer votre carte d'utilisateur.



La vie associative

La Bibliothèque municipale, suite.

Bientôt : un deuxième créneau d'ouverture, pour mieux correspondre à vos disponibilités.

Ces derniers mois, nous avons fait circuler un petit sondage pour recueillir votre avis sur les horaires d'ouverture, avant d'ouvrir un nouveau créneau de permanence. Près de quarante réponses nous sont parvenues, ce qui témoigne d'un réel intérêt pour ce service.

**Le samedi matin a été plébiscité !
Tous les samedis, à partir du samedi 25 février 2023,
vous serez accueillis de 10h à 12h.**

Nous comptons sur votre présence pour que ce nouveau créneau horaire soit utile et vivant !

Et après ... ?

Un flyer dans vos boîtes aux lettres vous donnera très prochainement le programme du trimestre.



Réservez déjà le samedi 21 janvier de 18h à 20h

Nous préparons une surprise, pour petits et grands !

Nous aurons besoin de votre aide pour l'organiser ... à suivre !



Pour l'équipe de la bibliothèque,
Malou Fuchs

Le Club Atout Coeur reprend ses activités



Bonne année à toutes et à tous,

une année de paix et de solidarité...et une bonne santé.



Comme d'habitude on se réunit dans la salle du Presbytère et dans une bonne ambiance le dernier jeudi du mois à partir de 14h, pendant l'hiver, pour jouer aux cartes ou à d'autres jeux, pour échanger et partager un goûter.
Retenez bien les prochaines dates:

les jeudis 26 janvier, 23 février et 30 mars à 14h.



On peut venir vous chercher si besoin.

Pour une question d'organisation, signalez votre présence au plus tard la veille à :

Marcelle 06 71 05 29 78

Gérard 06 86 99 00 36



Venez nombreux et que vive Atout Cœur!!!

La vie associative

L'Association Des 2 Villages (A2V)

Soirée Festive : repas Choucroute

Cette soirée « Choucroute » a rassemblé près de 110 personnes le samedi 15 octobre 2022 à la salle polyvalente.



Après l'apéro, offert par l'A2V, la choucroute garnie a été très appréciée.

Le groupe « Chabert and Co » a animé cette soirée dansante avec un répertoire varié Soul, Rhythm'n blues, Funk qui a ravi tout le monde.



Merci aux bénévoles qui sont venus nous aider pour l'installation et le service.

Soirée très réussie.



NOËL 2022 :

Enfin, après 2 années compliquées, nous avons pu retrouver notre Noël traditionnel.



Les Aînés



C'est avec plaisir que nos Aînés, au nombre de 31, se sont retrouvés pour le repas de Noël le jeudi 15 décembre 2022, à midi, dans la salle polyvalente.

Après un apéritif de délicieuses verrines diverses et variées, ils ont pu se régaler avec un repas de fête, concocté entièrement par les bénévoles.

Un grand merci à eux !



Certains ont terminé l'après-midi par une belote dans une ambiance conviviale.

Nous avons également distribué des colis gourmands à nos Aînés de plus de 90 ans et à ceux qui ne peuvent plus participer au repas malgré eux.

La vie associative

Les Enfants

Le dimanche suivant, le 18 décembre 2022, dans l'après-midi, 52 enfants accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés à la salle polyvalente pour l'arrivée du Père Noël.



L'A2V en partenariat avec la Bibliothèque, a proposé un spectacle mis en scène par la compagnie « La Baraque à plumes » :

OUPS, encore un coup de Ninon.

Ce spectacle inspiré des contes alpins des « Editions Boule de neige », a retenu l'attention de tous pendant près d'une heure.



Des rires, des bêtises, de l'imagination, des chansons, des maladresses, des histoires, les enfants ont adoré et les parents se sont régalés. Ensuite l'A2V a servi un chocolat chaud, ou compote pour les tout-petits, des brioches natures et chocolat, des clémentines et des papillotes.

Puis, le Père Noël entendant les appels des enfants, a poussé la porte de la salle polyvalente sous les yeux émerveillés des petits et a distribué ses cadeaux.

L'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur par un apéritif dinatoire, servi aux parents.

Merci aux bénévoles des associations partenaires et de l'A2V présents tout au long de l'année.

Ils donnent de leur temps pour nous permettre de vous offrir ces bons moments.



Six enfants ne sont pas venus retirer leur cadeau, c'est dommage, et une dizaine de parents, inscrits, manquait à l'appel. Nous déplorons encore une fois, l'absence de ces personnes.

Cette fête de Noël s'organise en fonction du nombre d'inscription enfants et parents.

Il est regrettable que l'A2V ait à supporter les dépenses dues à ces absences.

Surveillez vos boîtes aux lettres pour suivre les prochains événements.



Le Père Noël est venu nous voir



Le Père Noël est venu nous voir



Coupures d'électricité hiver 2023

Identification des personnes vulnérables

On commence à en savoir plus sur l'organisation des « délestages », c'est-à-dire des coupures d'électricité qui, de façon de plus en plus probable, risquent de toucher le pays cet hiver.

À J-3, au moment où paraîtra l'annonce d'une « vigilance renforcée » par Réseau de Transport d'Electricité (RTE), les communes, éventuellement concernées par une coupure, seront directement informées par les équipes régionales d'Enedis.

Mais **ce n'est qu'à J-1**, en fin de journée, que les Maires sauront avec certitude si leur commune, ou une partie de leur commune, sera touchée par un délestage.

Si vous êtes appareillés et que ces coupures risquent de vous mettre en difficulté, signalez vous en Mairie dès maintenant

au **04.79.70.39.52** ou par mail mairie.verelpragondran@wanadoo.fr

afin que l'on puisse vous recenser sur le registre des personnes fragiles.

Vous pouvez également vous inscrire à << l'alerte vigilance coupure >> :
www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure



Le carnet

Naissances



Lyam Cohendet,

né le 17 août 2022.

Ses parents, Mathilde Janin et Yannick Cohendet

Raphaël Rochaix,

né le 29 septembre 2022.

Ses parents, Leïla Dugeay et Damien Rochaix



Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à ces 2 petits garçons .

Ils se sont dit *Oui*

Mariages

Emma Bonnet et Ruben Filipe Santana Da Silva, le 3 septembre 2022

Tous nos vœux de bonheur.



Décès



Christian Verrié, le 06 décembre 2022

Pensées à sa famille.